

## Ecole élémentaire Voltaire

CONSEIL D'ECOLE du vendredi 6 mars 2015

18h00-20h00

### Compte-rendu

Présentation de Mme Carnel, Inspectrice de l'Education Nationale

Présentation de M. La Carrère, Elu délégué à l'Education

Point exceptionnel présenté par Madame Carnel : projet de fusion de l'école maternelle Renan avec l'élémentaire Voltaire.

*Cette fusion permettrait la constitution d'un groupe scolaire, ayant une seule direction (entièrement déchargée de classe), mais conservant bien sûr les deux bâtiments.*

*Après échanges, cette fusion n'apparaît pas souhaitable dans la mesure où les deux établissements sont géographiquement éloignés. Les enseignants et les parents de Voltaire ne voient pas ce que l'école peut y gagner. Ils craignent que le Directeur se trouve de fait, moins disponible pour l'école.*

#### Organisation administrative

- Entrée en 6<sup>ème</sup> : Calendrier des opérations et information aux familles
  - Ouverture de l'application le 12 mars ; distribution des volets 1
  - Retour des volets 2 pour le 3 avril
  - Organisation d'une réunion pour les parents à l'initiative des fédérations
- carte scolaire : Prévisions des effectifs pour la rentrée 2015
  - 67 CP sont prévus à la rentrée.

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CLIS	Total
Effectifs 2014/2015 au 20/11/2014	59	41	61	52	49	11	273
Remontée pour 2015/2016	67	59	41	61	50	12	290

- 2 Enfants, à la rentrée en CM1, sont passés de manière anticipée en CM2.
- Spécificité de la présence d'une CLIS dans l'école avec des temps d'inclusion assez importants.
  - Demande d'ouverture de classe : courrier conjoint avec les fédérations sera rédigé par M. Burnichon.

#### Relations familles

- Bilan de la remise des livrets et l'exposition vente.
  - Moment bien apprécié par tous. La vente de livres a remporté un franc succès (+ de 2000 €) permettant une dotation de livres aux classes pour un montant de 400 €
- bilan vente des photos bénéfice de 2018 €
- Point sur la coopérative 7680€ sur le compte
  - Financement prévus : participation au théâtre CM2 : 450 €
    - projet théâtre CLIS + CP/CE1 (350 €)
    - Jardin et matériel
    - Conférences pour enfants « La Cicadelle » 810 € (Histoire des arts, sciences, le temps passé, le temps qui passe)
    - Jeux de cour (500 €)
    - Régies de classes n°2 :1650 €

#### Organisation pédagogique - Actions éducatives

- APC (voir question parents)
  - APC : bilan à date : organisation, horaires choisis, contenu, y-a-t-il plus d'enfants, ...?  
*Les horaires choisis sont satisfaisants mais pas idéaux.*  
*Le conseil demande si un assouplissement sera possible l'an prochain pour permettre de proposer les APC le matin (8h05) ou sur la pause méridienne (11h45)*
- La gestion des événements terroristes

- **Vigipirate et évènements de janvier**

PEEP

- Gestion de la situation et de la minute de silence du 8 janvier et des évènements : quelles infos ont été communiquées aux enfants ? Les enfants ont-ils posé beaucoup de questions et comment avez-vous géré les réponses ?

*Les évènements ont été abordés dans chaque classe ce jeudi 8 janvier. Dans de nombreux cas, dès l'entrée en classe les enfants ont abordé ce sujet. La discussion s'est donc organisée spontanément à ce moment. Les quelques classes qui n'étaient pas dans ce cas l'ont abordé dans la matinée pour permettre l'explication de la minute de silence.*

*Les enseignants ont fait leur métier et leur devoir de fonctionnaire de la République. Le discours a été factuel, en évitant tout jugement ou amalgame.*

*Il a été également éducatif concernant la laïcité, la liberté de la presse.*

*Les enseignants sont encore plus attentifs aux « dérapages » verbaux qui concernent une intolérance quelle qu'elle soit. Ces écarts, très rares, sont traités immédiatement.*

- Suite à l'allègement récent du plan, quels impacts pour Voltaire ?

- Quid des sorties autorisées ou pas ? classe verte ?

*L'allègement du dispositif permet à nouveau les sorties et voyages scolaires. Tous les moyens de transports sont autorisés. La classe de mer aura bien lieu.*

- Remontée parents sur le grillage autour de l'école; dans un souci de sécurité est-il envisageable de rendre opaque le grillage sans possibilité de passer des objets au travers ?
- *Il semble que le maillage du grillage ne permet pas de passer grand- chose. En revanche, on peut toujours passer des choses par dessus. Faut-il envisager un filet au dessus de la cour ?*
- L'éducation morale et civique (projet de programme)
  - Laïcité, citoyenneté (voir question parents)

- Le rôle du conseil des délégués

*Le conseil des délégués est lancé à raison d'une réunion par mois.*

*Outre les points d'organisation et de régulation (comportements et règles de vie) les délégués proposent des actions et l'utilisation d'une partie de la coopérative.*

*A la fin de chaque conseil, un sujet de discussion de nature citoyenne ou philosophique est proposé à toutes les classes.*

*Le conseil suivant débute par une mise en commun des échanges faits en classe.*

- Chorale

Les chansons de cette année sont différentes de celle de l'an dernier. Certaines chansons anciennes sont reprises, lors de l'atelier choral (Ulysse), à la demande des enfants, mais ne figureront pas dans le programme de fin d'année. A moins que les enfants la demandent. C'est aussi intéressant qu'ils aient plaisir à chanter...

y-a-t-il un thème prévu ?

*Cette année, c'est autour de la francophonie et de la diversité des genres musicaux.*

*L'apprentissage de « La Marseillaise » fait partie du programme d'Education civique.*

*Lors de l'atelier les enfants apprennent la Marseillaise de G.Allwright. A cette occasion, l'histoire et le sens des paroles de l'hymne national sont expliqués.*

○

- **L'ENT** point sur les difficultés de mise en œuvre.

*Les codes des enfants nous ont été donnés en février. Nous avons consacré un conseil des maîtres sur ce thème et nous avons constaté quelques dysfonctionnements, que nous avons fait remonter.*

*Nous utilisons petit à petit notre espace professionnel « salle des maîtres » et l'espace pédagogique de l'Inspection.*

*Chaque enseignant s'approprie l'outil mais nous constatons que ce n'est pas vraiment un outil pour les enfants, notamment pour les plus jeunes.*

*Les codes des parents sont les mêmes que l'an passé.*

*Des infos sont disponibles, dont le journal de l'école.*

*M. Burnichon tentera de consacrer plus de temps au blog de l'école pour y apporter régulièrement de nouvelles informations.*

- classes de découverte : *départ de la classe de CE1 de Laetitia Marie à Plérin (22) du 15 au 22 mai*
- calendrier des rencontres sportives : *cross les 16 et 17 avril (cycle 3)*
- fête de l'école et spectacle des chorales
  - *Le spectacle de la chorale aura lieu le samedi 27 juin au matin.*
  - *Nous prévoyons de poursuivre par un repas partagé à l'école avec des jeux pour les enfants.*
  - *Les modalités seront définies lors de réunions de préparation avec les enfants et les parents.*

## **École**

### **FCPE**

- Propreté des toilettes, un problème qui persiste : organisation d'une campagne pour une attitude responsable et civique ?
    - *C'est un point qui a été abordé en conseil de délégués et toutes les classes ont donc eu un rappel des règles de bonne utilisation (énoncées par les délégués eux-mêmes).*

*Au moins une classe a commencé à réaliser une campagne d'affiches.*
  - Poids des cartables : Intervention M'ton dos pour les CM2, une prise en charge par la coopérative scolaire ?
    - *J'ai reçu une représentante de cette association qui, au passage m'a indiquée être adressée par Mme Elias, l'infirmière scolaire, ce qui s'est avéré faux. Elle m'a présenté ces interventions et supports. J'en ai parlé aux collègues de CM et nous avons estimé que la somme demandée était trop importante (600 €) au regard du nombre d'élèves concernés. De plus, le contenu de ce qui est proposé dépasse le niveau individuel de cette prévention (action sur le mobilier).*
    - *Des consignes ont été redites aux enfants et aux enseignants concernant le poids des cartables.*
    - *La coopérative privilégie des actions culturelles ou éducatives. Les actions de prévention de santé sont réalisées au CM2 avec l'infirmière scolaire et la CAF*
    - *L'association est invitée à se rapprocher à nouveau de l'école pour envisager peut-être des aménagements de contenus et financiers*
  - Les poux : récurrence et peu d'information vers les parents
    - *Informations faites régulièrement dans les classes, lorsque cela se présente.*
  - Laïcité, citoyenneté, liberté d'expression, média et co-éducation : école-parents : des initiatives à mettre en place
- Les classes de CM1 et CM2 sont inscrites à la semaine de la presse à l'école. Proposition d'aide de la part de Mme Panzani.*

## Questions aux autorités municipales

### **Les temps périscolaires**

- Bilan à la moitié de l'année
- Organisation
  - *La grande quantité d'activités et le double statut (AC et AL) ne facilitent pas la tâche et nécessitent une anticipation importante. Il est essentiel que les familles respectent les délais de retour des documents et se tiennent aux choix qu'ils ont faits.*
  -
- Impact sur le scolaire
  - *D'une manière générale, les activités ne semblent pas avoir d'impact positif sur le travail scolaire. Dans les classes, les enseignants constatent que les enfants sont rapidement fatigués et peinent à se concentrer de manière soutenue (l'effet « zapping » semble être renforcé par cette organisation).*
  - *La qualité des différents ateliers et intervenants a également un impact direct sur les attitudes.*
- **PEEP**
- **Remontées/questions de parents sur les activités ,**
- *Le contenu de certaines activités nous échappe encore un peu.*
  - *La pertinence, le bon déroulement et la fréquence des activités sont évalués à chaque fin de période. Suivant le cas, l'activité peut ne pas être reconduite.*
- pourquoi au 3e trimestre supprimer le tee-ball qui était apprécié et

sur site (pas de pb de car)

- *Des ateliers ont été supprimés car pas assez de demandes. Il faut au moins 8 enfants pour ouvrir un atelier*
- 
- **FCPE**
- - Études : les Devoirs ne sont pas toujours faits !
- - Activités Périscolaires : toujours peu de temps (voire pas assez) pour le goûter entre deux activités et/ou avant l'activité longue ;
- *Proposition de modification des temps périscolaires : contenu des activités, horaires, fréquence...  
Maintenir 2 activités longues par semaine.*
  - *Proposer une étude plus longue (16h-17h) + un atelier BCD. sortie possible à 17h ?*
  - *17h- 17h20 goûter*
  - *Ateliers de détente ou de jeux (dessin, bibliothèque, jeux de construction...)*

*Nécessité d'avoir 1 réunion de régulation/ organisation avant chaque période d'activité*

- **Restauration scolaire**
  - *(voir questions parents en annexe)*

### **PEEP**

Des remontées diverses et variées des parents sur la cantine,  
A la fois la gestion du temps des repas (certains se plaignent d'être bousculés)

*Les petits ne sont pas bousculés pour manger plus vite. Ce sont les animateurs qui interviennent régulièrement pour les freiner. Les premiers ne peuvent pas sortir avant 12h15.*

Et sur les rations et l'organisation des « restes » et de leur re-distribution entre les petits et les grands ;

Les grammages prévus tiennent-ils compte de l'âge des enfants ?

A partir du moment où les enfants sont inscrits, les quantités sont prévues, sont-elles livrées correctement ?

Pourquoi certains jours faut-il « réduire » les portions proposées ?

(points déjà remontés pour lesquels nous n'avons pas les retours)

### **FCPE**

- Cantine : *D'après les enfants* : C'est pas bon ! Les enfants n'ont pas le temps de manger ; c'est souvent froid en fin de service ; les petits bousculés dans la file d'attente ; des enfants jouent dans les toilettes qui sont sales ; le foot occupe trop de place dans la cour (voire le préau quand il pleut)

*La présence d'animateurs de l'OMS cette année permet un meilleur déroulement de la pause méridienne. Des activités ont lieu régulièrement et ne sont supprimées qu'en cas d'absences d'animateurs*

Questions diverses restées sans réponse depuis le CE N°1 du 07/11/2014

(voir annexe)

### **Questions PEEP sans réponse à ce jour**

Sécurité aux abords de l'école :

- La mise en place en urgence d'un AVSP rue Guynemer

- un marquage au sol « ECOLE » comme fait dans Paris intra-muros + panneau lumineux visible dès l'entrée dans la rue Guynemer (à date il existe un petit panneau à 10 m de l'école)

- éclairage le long de la cour de récréation, travaux prévus ?

Travaux : est-il envisagé une réfection des salles CLAVIM

*Ces questions ont été transmises à M. De Carrère qui apportera une réponse écrite prochainement.*